



COPIE INTÉGRALE - ACTE DE MARIAGE

Année 1937 N°21

VILLE DE PARAY LE MONIAL
Photocopie certifiée conforme
à l'acte original, le

05 FEV. 2024

E. BOURDAIS

L'Officier de l'Etat Civil
Par délégation

QUINZIÈME FEUILLET



N°21

Le huit mai mil neuf cent trente sept à seize heures devant
nous ont comparu publiquement en la maison commune :

Empreur Marcelat

François Empreur, manoeuvre, domicilié à Paray le Monial,
né à Poisson le dix sept mars mil neuf cent seize, fils des
époux défunts Claude Empreur et Jeanne Chandon

d'une part

M. Marguerite Marcelat, manoeuvre domiciliée à Paray le Monial
née au même lieu le vingt quatre octobre mil neuf cent seize,
fille des époux Jacques Marcelat, maçon, domicilié à Paray le Monial
présent et consentant, et Jeanne Perrotte, ménagère, domiciliée à Lyon
so, rue de Vinçonne, consentante par acte authentique

d'autre part

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été passé de contrat de
mariage entre eux

François Empreur et Marguerite Marcelat ont déclaré l'un après l'autre
vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de
la loi qu'ils sont unis par le mariage.
Et à l'instant les époux déclarent reconnaître en vue de légitimation
l'enfant Gergette Marcelat née dix neuf mars mil neuf cent trente
six et insérer comme fille de Marguerite Marcelat

En présence de André Empreur, manoeuvre, domicilié à Paray le
Monial et Joseph Marcelat, maçon, domicilié à Paray le Monial
témoins majeurs qui lecture faite ont signé avec les époux, le père
de l'épouse et nous, Antoine Bourard, maire officier de l'état civil
de la commune de Paray le Monial.

Marcelat

Empreur

Marcelat

Marcelat

Empreur

Bourard